

Service émetteur : Délégation départementale d'Ille-et-Vilaine  
Pôle santé-environnement

Date : Rennes, le 17 avril 2018

**CEBR REGION SUD DE RENNES**

**(0047)**

<b>Type</b>	<b>Code</b>	<b>Nom</b>	<b>Prélevé le :</b>
Prélèvement	03500115463		lundi 26 mars 2018 à 11h17
Installation	UDI 000461	REGION SUD RENNES 2	par : EDDY SZYMCZAK
Point de surveillance	S 0000000935T	PONT REAN	Type visite : D2
Localisation exacte	R. SCOLAIRE	PONT REAN	Motif : CTRL SANITAIRE Pb,NI,Cu (AM 12/03)

Mesures in situ :	Résultats	Limites de qualité (1)		Références de qualité (2)	
		inférieure	supérieure	inférieure	supérieure

ANALYSE PAR : Laboratoire d'Etude et de Recherche en Environnement et Santé (LERES) 3501  
(15 avenue du Professeur Léon-Bernard - CS 74312 - 35 043 RENNES cedex Tél : 02 99 02 29 22)

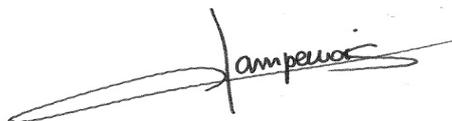
OLIGO-ELEMENTS ET MICROPOLLUANTS M.	Résultats	Limites de qualité (1)		Références de qualité (2)	
		inférieure	supérieure	inférieure	supérieure
Cuivre	0,165 mg/L		2,00		1,00
Nickel	3,6 µg/l		20,00		
Plomb	<1,0 µg/l		10,00		

(1) Les limites de qualité réglementaires sont fixées pour des paramètres dont la présence dans l'eau est susceptible de générer des risques immédiats ou à plus long terme pour la santé du consommateur. Elles concernent aussi bien des paramètres microbiologiques que chimiques.  
(2) Les références de qualité sont des valeurs indicatives établies à des fins de suivi des installations de production et de distribution d'eau et d'évaluation du risque pour la santé des personnes.

**CONCLUSION SANITAIRE ( Prélèvement 00115463)**

Eau d'alimentation conforme aux limites de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés. Les résultats obtenus pour les paramètres analysés ne sont représentatifs que du point d'échantillonnage retenu dans le cadre de ce contrôle compte tenu des modalités de prélèvement adoptées (1er jet).

Pour le DGARS, et par délégation  
l'Ingénieur du Génie Sanitaire



**Benoît CHAMPENOIS**